



MINISTRE DES MINES

Le Ministre

24 MARS 2017

**ARRETE MINISTERIEL N° 0084/CAB.MIN/MINES/01/2017 DU
MODIFIANT ET COMPLETANT L'ARRETE MINISTERIEL
N° 0275/CAB.MIN/MINES/01/2016 DU 27 MAI 2016
PORTANT PROROGATION DE LA DUREE DE VALIDITE
DU PERMIS DE RECHERCHES N° 12455 OCTROYE A LA COMINIÈRE SA**

Vu la Constitution, telle que modifiée et complétée à ce jour, spécialement ses articles 93, 202 point 36 lettre f et 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier, spécialement ses articles 10, 12, 45, 48 alinéa 1^{er}, 56 et 57 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars portant Règlement minier, notamment ses articles 102 et 104 à 107 alinéa 1^{er} ;

Vu l'Ordonnance n° 15/004 du 21 mars 2015 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République, et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 15/005 du 21 mars 2015 fixant les attributions des Ministères spécialement son article 1^{er}. B point 14 ;

Vu l'Ordonnance n° 16/099 du 26 novembre 2016 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu l'Ordonnance 16/100 du 19 décembre 2016 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, d'un Ministre Délégué auprès du Premier Ministre et des Vice-Ministres ;

Considérant la Décision n° CAMI/DG/FM/002/2016 du 08 février 2016 portant agrément du cas de force majeure évoqué par la **COMINIÈRE SA** ;

Sur avis favorable du Cadastre Minier ;

ARRETE :

Article 1^{er} :

L'article 1^{er} de l'Arrêté Ministériel n° 0275/CAB.MIN/MINES/01/2016 du 27 mai 2016 est modifié comme suit :

« Est prorogée de 02 ans, la durée de validité du Permis de Recherches n° **12455** octroyé à la **COMINIÈRE SA** »:



Article 2 :

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 24 Mars 2017

Martin KABWELULU

AMPLIATIONS

Cabinet du Président de la République	: 1
Cabinet du Ministre des Mines	: 2
Secrétariat Général des Mines	: 1
Cadastre minier	: 1
CTCPM	: 1
SAESSCAM	: 1
Direction des Mines	: 1
Direction de Géologie	: 1
Direction des Investigation	: 1
Direction chargée de la Protec. de l'Environ	: 1
Div. Prov./des Mines & Géologie du ressort	: 1
Sté COMINIÈRE SA	: 1